Document generated on 07/11/2025 9:01 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Chambres avec vue

Line Ouellet

Number 38, Winter 1988

Splendeur du mobilier victorien

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18714ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Ouellet, L. (1988). Chambres avec vue. *Continuité*, (38), 5–5.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

CHAMBRES AVEC VUE

S'élevant au-dessus d'un stationnement à étages, Les Terrasses du Vieux-Port offrent sans contredit des «chambres avec vue» imprenable. (photo: B. Ostiguy)

À l'occasion d'une conférence organisée par Hydro-Québec, Stanton Eckstut, directeur de l'École d'urbanisme, d'architecture et de conservation de l'Université Columbia à New York, nous entraînait à Battery Park, une bande de terre conquise à même le fleuve Hudson et située à l'extrémité sud de Manhattan. Curieuse situation que d'entendre, à Québec, ce New-Yorkais dans l'âme exhorter les professionnels à respecter l'esprit d'une ville, à s'inspirer de ce qui existe déjà plutôt que de chercher à tout prix la nouveauté, à éviter les projets à trop grande échelle et surtout à créer des espaces publics plutôt que des édifices (ne connaît-on pas mieux les rues que les bâtiments?). Un crédo qu'on aimerait voir plus largement partagé.

Dans le cas de Battery Park, un terrain de trente-sept hectares dont la firme Ehren, Krantz and Eckstut, Architects a conçu le plan d'aménagement, on a semble-t-il respecté ces principes. Indépendamment de la réputation des architectes – citons Charles Moore, Cesar Pelli – et malgré la proximité du gigantesque et majestueux World Trade Center de I.M. Pei, c'est la qualité de vie de ce nouveau quartier qui nous surprend. Ici, une perspective s'ouvre sur le fleuve, des arbres ponctuent les avenues; là, un carré de verdure, des bancs, une lumière douce. On peut se délasser en regardant couler l'Hudson depuis la promenade qui le longe ou marcher en se laissant séduire par les formes, les couleurs, les textures des immeubles avoisinants. Le plan d'aménagement, comme le soulignait Eckstut, n'indiquait pas aux architectes *«how to design, but to design»*. Sans que chacun des édifices soit remarquable, nous sommes déjà à cent lieux des méga-projets en béton et l'ensemble des constructions et des aménagements où se côtoient commerces, bureaux et habitations vise clairement à créer un espace agréable à vivre, à parcourir, comme le sont, dans la tradition de Manhattan, les avenues et les rues de Upper East Side et de Upper West Side.

Évidemment, Battery Park est un produit haut de gamme qui ne s'adresse nullement à la famille moyenne. Ce type de produit a déjà fait son entrée sur le marché québécois non seulement à Montréal mais dans de nombreuses autres villes du Québec. Vendus selon la formule de la copropriété, entre 100 000$ et 500 000$ environ, ces immeubles se distinguent généralement par leur emplacement spectaculaire. À Québec, on pense aux «Terrasses du Vieux-Port» qui de l'intérieur – le seul endroit d'où on ne voit pas cette masse métallique dénuée de grâce – offrent une vue imprenable sur le fleuve. À Lévis, sur les berges du fleuve, s'élèveront d'ici quelques années des «blocs» de cinq à six étages qui auront pour noms «Le Quai d'Orsay» et «Les Rives du Saint-Laurent». Dans la région de Montréal, les exemples sont légion: citons le «200 Landsdowne», «Les Terrasses du Lac»... Le dénominateur commun de ces projets: la vue.

Si de tout temps on a voulu créer des résidences qui s'ouvrent sur de magnifiques panoramas, il semble que les édifices de luxe tels qu'on les conçoit aujourd'hui ne s'harmonisent guère, comme le voudrait la tradition, avec ces espaces remarquables. Qu'ils se dressent à flanc de colline, sur les berges du fleuve, ou au sommet d'une falaise, ces bâtiments affublés de noms pompeux et vendus au prix fort sont en quelque sorte les demeures bourgeoises des villes d'aujourd'hui. Ne réunissent-ils pas toutes les conditions (emplacement exceptionnel, important budget, clientèle aisée) pour constituer, à l'image des grandes demeures des siècles passés, des oeuvres architecturales de qualité?

Dans le cas de Battery Park, le plan d'aménagement contraint promoteurs et architectes à soigner le design des édifices. Au Québec, à la manière du programme d'intégration des arts à l'architecture pour les bâtiments publics, ne serait-il pas opportun pour les municipalités d'exiger des promoteurs de ces habitations de luxe qu'ils consacrent un pourcentage fixe du coût total des travaux à la conception architecturale? En effet, l'architecture n'est-il pas un art en soi?

Line Ouellet